

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le vingt-quatre mai, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

**Présents :** Pochat-Baron Pascal, Maire ;

**Adjoint au Maire :** BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Francis, GRILLET Corinne, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre, VIGNY Géraud

**Conseillers municipaux :** CAMUS Isabelle, CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESSA Marie, GERNAIS Benjamin, LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PELLET Sébastien, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel

**Absente représentée :** Pouvoir de VAUR Florence à LAVERRIERE Magali

**Absent :** GAVARD-PERRET Alexandre

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.  
Monsieur Pierre VALENTIN est élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 24
Représentée : 1
Votants : 25

*Délibération n° D2023\_045- COMMANDE PUBLIQUE*

**Attribution du lot n°13 Carrelages-Faïences pour le projet de restructuration-extension de l'école de Sevraz**

Par délibération n°D2023\_036 du 30 mars 2023, le Conseil Municipal a attribué les marchés de travaux pour le projet d'extension-restructuration de l'école de Sevraz.

Dans l'attente de précisions des candidats, le lot n°13 Carrelages-Faïences n'avait pas été attribué. Il est proposé de retenir l'offre l'entreprise Conception Réalisation Carrelages sise à 73100 GRESY sur AIX pour un montant HT de 27.137,79 €.

**Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :**

*VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment ses articles 22 et 27*

**CONSIDÉRANT** la nécessité de restructurer et agrandir l'école de Sevraz, afin d'offrir de meilleures conditions d'enseignement,

**CONSIDÉRANT** qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée, avec publicité sur la plateforme [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info) en date du 26 janvier 2023, ainsi que sur le Dauphiné

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse des offres présenté par le maître d'œuvre en date du 15 mars 2023, classant les offres au regard des critères de la consultation, ainsi que les précisions demandées et fournis par l'entreprise

- **ACCEPTE**, pour le lot n°13 Carrelages-Faïences, l'offre de l'entreprise Conception Réalisation Carrelages sise à 73100 GRESY sur AIX pour un montant HT de 27.137,79 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant légal, à signer le marché de travaux.

<b>VOTE</b>	POUR	25
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
<b>Adopté à l'unanimité</b>		

**Ainsi fait été délibéré**

**Les jour, mois et an que dessus**

**Au registre sont les signatures**

**Pour Extrait conforme**

Le Maire,  
Pascal Pochat-Baron

Le secrétaire de séance  
Pierre VALENTIN



Certifié exécutoire  
Télétransmission sous-préfecture le 06/06/23  
Publication en ligne le 07/06/23  
Pour le Maire et par délégation,  
La Directrice Générale des Services  
Pascale CHAPUIS



MAIRIE DE MUZEN-SALLAZ